

# SEANCE DU 4 OCTOBRE 2021

~~~~~

**Date de convocation** : 27 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 Octobre à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GROSSET, Maire.

**Étaient Présents** : HILAIRE Christine, DAYDE Francis, MOURIER Patrick, CHAMPEAU ALAIN, POURRAZ Mylène, CUOQ Virginie, LEGRAND MARTINY Anne-Marie, VAZ Helder, SOULIER David, BERTHON Grégory, POUDDROUX Sandra, MARTINHO Lionel, GEMENS Monique, VAUTENIN Christian et PELOUX Bruno

**Étaient Absents excusés** : SABATERY Sandrine, RIEU Elodie et BOUTEILLON Malorie.

Procuration de BOUTEILLON Malorie à GROSSET Jean-Marie

M. Francis DAYDE a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 12 Avril 2021 est approuvé après lecture.

Monsieur le Maire présente la nouvelle correspondante du journal la Tribune : Mme Laurence DENY.

## **1) Aménagement de la Route de Richerenches :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le projet d'aménagement de la route de Richerenches conformément à l'avant-projet sommaire établi par l'agence Planisphère.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 635 131,00 € HT, hors travaux de réseaux d'eau et d'assainissement.

Monsieur le Maire propose d'agréer le projet et de solliciter auprès des partenaires décideurs et financeurs les subventions nécessaires à l'équilibre financier de l'opération.

Monsieur le Maire précise que les travaux devraient débuter en décembre 2021 et s'achever en juillet 2022.

Une subvention FEDER auprès de la Région PACA, autorité de gestion des fonds européens, est sollicitée pour un montant de 508 104 €,

La part d'autofinancement de la commune s'élèverait à 127 027 €,

M. le Maire précise que ces travaux sont subordonnés à l'obtention de cette subvention.

Les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement sont estimés à 116 550 € T.T.C.

Il a été demandé au Conseil Départemental le comptage du trafic journalier sur cette route car un projet de chaudière ne peut être envisagé qu'en dessous de 4000 véhicules par jour.

## **2) Création d'un City stade :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le projet d'aménagement d'un mini-stadium.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 62 145,00 € HT. La plateforme sera réalisée en enrobé en même temps que la voirie

Monsieur le Maire propose d'agréer le projet et de solliciter auprès des partenaires décideurs et financeurs les subventions nécessaires à l'équilibre financier de l'opération.

Monsieur le Maire précise que les travaux devraient débuter en octobre 2021 et s'achever en décembre 2021.

Ainsi, après avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention C.D.S.T. auprès du Conseil Départemental de Vaucluse, pour un montant de 43 501,00 €, d'approuver la part d'autofinancement de la commune de 18 644 € et d'autoriser le Maire à signer tout document administratif et financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Un appel d'offres va être relancé car certains tarifs ont beaucoup évolué, les tarifs initiaux ont augmenté de plus 3 000 €.

## **3) Programme de voirie 2021 :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le programme de voirie 2021 conformément à l'avant-projet sommaire établi par l'Agence Planisphère.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 99 737,00 € HT.

Monsieur le Maire propose d'agréer le projet et de solliciter auprès des partenaires décideurs et financeurs les subventions nécessaires à l'équilibre financier de l'opération.

Monsieur le Maire précise que les travaux devraient débuter début novembre et s'achever en décembre 2021.

Ainsi, après avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention C.D.S.T. auprès du Conseil Départemental de Vaucluse, pour un montant de 48 800,00 €, de solliciter une subvention Voirie, auprès du Conseil Départemental de Vaucluse, pour un montant de 21 000,00 € et d'approuver la part d'autofinancement de la commune de 29 937,00 €.

M. le Maire explique que 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres : Braja, Eiffage, Eurovia et Artaud TP. Le programme de voirie 2021 prévoit des tronçons des chemins suivants : la Calamande, les Chênes Verts, de la Papeterie et la plateforme du city stade.

M. le Maire précise que deux points doivent être améliorés :

- au chemin Ferré en face de la maison de M. Mathonnet. Une réhausse de ce point permettra de résoudre le problème de descente de terre lors des fortes pluies,
- chez M. Guilbert en face du Monument : l'eau qui arrive du Vialle inonde par une entrée bateau. La suppression de celle-ci permettra de résoudre cette difficulté.

#### **4) Admission en non-valeur de titres irrécouvrables :**

La Trésorerie de Valréas demande de délibérer afin d'admettre en non-valeur des titres irrécouvrables pour un montant total de 1 651,89 €.

Il s'agit de créances dont le recouvrement apparaît comme irrémédiablement compromis pour différentes raisons (poursuites sans effet, disparition, procès-verbal de carence établi par notaire...).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'admission en non-valeur des dettes irrécouvrables listées par Mme la Trésorière.

#### **5) Questions diverses :**

- Motion de soutien à la Filière Lavandicole et à l'Union des Professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales :

M. le Maire propose, après lecture de la motion de soutien à la Filière Lavandicole, d'adopter cette motion qui sera transmise aux Préfets de la Drôme et de Vaucluse ainsi qu'aux ministres chargés de l'économie, de l'agriculture et du tourisme afin de les alerter sur l'urgence d'une action forte de la France au sein des institutions européennes.

- Maison de Santé : M. le Maire informe le Conseil de l'arrêt du cardiologue qui, cependant, n'a toujours pas à ce jour transmis sa résiliation et vidé les lieux.

- M. le Maire rappelle les 4 dates importantes des élections qui se tiendront dans la salle des Fêtes et la salle multi-activités. Soit le 10 et 24 avril pour les Présidentielles et 12 et 19 juin pour les Législatives.

- Ecoles : M. Francis DAYDE précise qu'aujourd'hui la Commune a un interlocuteur, M. PONCON le Directeur, ouvert au dialogue. Il précise que subsistent de fortes inquiétudes face aux effectifs.

Il rappelle le projet d'équipement informatique des deux écoles qui rencontre des problèmes avec le fournisseur choisi. Une lettre recommandée lui a été adressée pour rompre le contrat et un nouvel appel d'offres sera certainement relancé.

- Bibliothèque : M. le Maire informe de l'obtention d'une subvention exceptionnelle de l'Etat pour l'acquisition d'ouvrages supplémentaires pour un montant de 1 787 € soit 50 % du montant total.

- C.D.G. Contrat groupe d'Assurance des risques statutaires pour le personnel communal : suite à l'appel d'offres lancé par le C.D.G. 84, le résultat reste moins intéressant que le contrat existant chez GROUPAMA. M. le Maire précise que la Commune restera avec le contrat historique.

- Marché de Noël : M. Francis DAYDE informe qu'il se tiendra le 11 Décembre 2021.

- Station-service de M. FAGE les travaux devraient débuter début octobre.

- M. Francis DAYDE fait le bilan très positif des spectacles de théâtre qui se sont déroulés sur GRILLON cet été.

- Téléthon : Mme Christine HILAIRE annonce une réunion le 12 octobre salle du 3<sup>ème</sup> Age à 18h30. Le Téléthon aura lieu les 3 et 4 décembre.

- M. Christian VAUTENIN demande des informations sur la coupure téléphonique dans certains quartiers de Grillon.

M. le Maire explique qu'il s'agit d'une voiture qui a percuté un poteau télécom avec pour conséquence de priver environ 100 foyers de téléphone. Cependant, M. le Maire, précise que malheureusement la Commune n'a pas de pouvoir particulier pour faire accélérer les travaux d'Orange.

- M. le Maire explique que le Marché du samedi matin s'étoffe avec un charcutier de Grignan. Il compte, à ce jour, 9 commerçants, dont certains qui viennent en alternance, heureusement, car la Place de la Bourgade ne serait pas suffisamment grande s'ils venaient tous ensemble.

- Mme Monique GEMENS demande une solution pour réduire la circulation Chemin du Temple. Il est suggéré de la mettre en sens interdit sauf riverains. Cette idée sera étudiée....

- M. Alain CHAMPEAU demande comment sera déviée la Route de Richerenches pendant les travaux.

M. le Maire rappelle par le Chemin des Bœufs.

M. Alain CHAMPEAU rappelle le vide grenier organisé par l'association des pétanqueurs le 16 octobre.

- Mme Sandra POUDROUX signale le mauvais état des vestiaires du Foot à Grillon, avec des fuites d'eau, des portes qui ne ferment plus. Elle qualifie les vestiaires d'insalubres et estime qu'il faut les refaire. Elle précise que le terrain de foot n'est pas suffisamment entretenu et mal tondu.

M. le Maire s'étonne de ces remarques, concernant la tonte, il n'a pas constaté ce problème.

Concernant les vestiaires, il rappelle que le stade de foot ne pourra jamais être aux normes de la Fédération par manque de place. Il rappelle que la création d'un vestiaire s'élève à 250 000 € à minima et que pour faire cet investissement, il faudrait déjà avoir une équipe de football sur Grillon. Il s'étonne que l'Association des Vieux Crampons ait les clés des vestiaires de Grignan. La plupart des rencontres ont lieu à Grignan. Mais la problématique du manque de place pour avoir un stade aux normes n'a pas de solution et refaire un terrain par ailleurs coûterait au bas mot 200 000 €.

M. Bruno PELOUX propose d'élargir le terrain en enlevant les platanes...

Mme Sandra POUDROUX estime que cet effort est nécessaire pour un club qui compte plus de 100 jeunes licenciés de Grillon.

M. le Maire pense qu'elle se trompe sur le nombre de licenciés de Grillon. Le club a depuis la Covid fait face à une baisse de 25 % de licenciés.

M. Francis DAYDE, afin d'avoir des chiffres exacts, vérifie le dossier de demande de subvention et précise que le club comptait 39 licenciés de Grillon en 2020 et 35 en 2021 de 15 à 17 ans.

- Mme Sandra POUDROUX annonce la soirée Primeur du 18 novembre organisée par le Comité des Festivités.

- M. Bruno PELOUX demande s'il y a un projet de borne de chargement électrique de voiture sur la Commune ?

M. le Maire doute de la rentabilité d'une telle installation aujourd'hui sur Grillon. Il propose de se rapprocher du Syndicat d'Electrification afin d'avoir des informations sur le sujet.

Mme Mylène POURRAZ demande si la station de M. FAGE sera équipée ?

- M. Christian VAUTENIN propose une réunion informelle du Conseil au minimum 1 fois par mois car les conseils sont espacés tous les 3 mois.

M. le Maire explique qu'il n'est pas contre, cependant, il précise qu'il y aurait peu de sujets à débattre. La crise de la Covid a ralenti l'activité mais en général les réunions du Conseil se tiennent plutôt tous les 1 à 2 mois maximum. Il précise que cela avait été testé lors des précédents mandats mais sans succès dans le temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Jean-Marie GROSSET

Christine HILAIRE

Francis DAYDE

MOURIER Patrick

VAUTENIN Christian

CHAMPEAU ALAIN

LEGRAND MARTINY Anne-Marie

GEMENS Monique

PELOUX Bruno

POURRAZ Mylène

VAZ Helder

SOULIER David

CUOQ Virginie

POUDROUX Sandra

BERTHON Grégory

BOUTEILLON Malorie

MARTINHO Lionel

RIEU Elodie